RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 juin 2017

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

FCP Actions internationales

Commercialisateur
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion
OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur
SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable :
SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels au 30 juin 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Eligible au PEA

Objectif de gestion
Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis en mettant en œuvre une approche ISR et une approche Low Carbon liée à la Transition Energétique.

Indicateur de référence
Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis (SXXR Index)
Cet indice est la référence globale des marchés européens. Il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro et le Royaume Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège et la Suède. Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice.

Stratégie de gestion
L'univers d'investissement d'OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE regroupe environ 1200 valeurs européennes dont 200 font l'objet d'un suivi plus particulier de la part des gérants.

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse qualitative des sociétés disposant d'une position dominante sur leur marché ou leur secteur, ou bien de sociétés spécialisées présentant un leadership sur un créneau spécifique.

L'analyse qualitative s'effectue individuellement par entreprise appartenant à l'univers d'investissement. Chaque titre, sans négliger l'environnement sectoriel et économique, fait ainsi l'objet d'une analyse pour permettre au gérant d'appréhender les positions concurrentielles, la qualité de la stratégie et du management.

Pendant cette phase d'analyse, le gérant effectue une étude des critères financiers de la société. Ce sont principalement le taux de croissance moyen terme du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du résultat net, la rentabilité des capitaux investis et la capacité de financement de la croissance. L'analyse des positions concurrentielles, de l'existence ou non de barrières à l'entrée, est appréhendée à partir d'entretiens et de visites auprès des dirigeants, et de la recherche, sectorielle ou individuelle, menée en interne ou par des intermédiaires financiers sélectionnés.

Concomitamment, le gérant complète son étude :

- **par l'analyse de critères extra financiers** afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire : - **Dimension Environnementale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts - **Dimension Sociétale** : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption…) - **Dimension de Gouvernance** : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.
  L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux Environnementaux et Sociaux et de 30% pour la Gouvernance), d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus liés à l'analyse des enjeux clés. Cette note ESG est calculée sur 10. Pondération Maximale par Valeur en fonction de sa catégorie ISR : Leaders 10%, Impliqués 6%, Suiveurs 3%, Incertains 2%. Par ailleurs, sont exclues de l'univers d'investissement 20% des sociétés les plus en retard dans la gestion des enjeux de RSE (catégorie ISR « Sous Surveillance »)

- **Par l'analyse carbone** afin d'évaluer le comportement des émetteurs privés au regard de la thématique du Changement Climatique et de disposer de critères de sélection pertinents au regard des défis liés à la Transition Energétique. L'analyse sera réalisée selon deux axes : l'Intensité Carbone des activités de l'entreprise et le niveau de l'implication de l'entreprise dans la Transition Energétique).

Le périmètre étudié sera celui des secteurs d'activité les plus intenses en émissions de gaz à effet de serre (GES) qui sont les plus aptes à agir pour diminuer de manière significative les émissions globales de gaz à effet de serre). Les émissions de GES, exprimées en poids équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Pour rappel, les émissions comportent trois catégories : Scope 1 : Emissions directes de GES – Scope 2 : Emissions à énergie indirectes – Scope 3 : Autres émissions indirectes. Nos données ne couvrent que les deux scopes sur les trois représentant l'ensemble des catégories d'émissions de gaz à effet de serre.

Certaines données sont déclaratives et leur vérification n'est pas obligatoire. Ainsi le Fonds est susceptible de détenir en portefeuille des sociétés très émettrices de Gaz à Effet de Serre, à condition qu'elles soient fortement impliquées dans la Transition Energétique et Ecologique.

L'équipe d'analyse ISR attribuera aux entreprises un bonus en fonction du niveau de leur chiffre d'affaires réalisé dans les technologies « vertes ». Ce bonus éventuel sera attribué au niveau « Transition énergétique » de l'entreprise. Un malus de – 4 sera attribué aux entreprises qui possèdent directement ou indirectement, de manière majoritaire, des mines d'extraction de charbon « thermique ». Ce malus éventuel sera attribué aux niveaux « Intensité des activités » et « Transition énergétique » de l'entreprise.

L'objectif de gestion est de constituer un portefeuille de titres offrant un potentiel de valorisation significatif.

L'OPCVM est exposé au minimum à hauteur de 60% de son actif net sur les marchés actions. Plus précisément, en raison de son éligibilité au régime fiscal du PEA, le FCP est investi au minimum à 75% en titres éligibles au PEA.

En complément de ces investissements qui sont le cœur de la stratégie, 25% au maximum du portefeuille peuvent être consacrés aux instruments suivants :
Titres de créances et instruments du marché monétaire (d'émetteurs privés ou publics). Ces instruments sont utilisés dans le cadre de la gestion de trésorerie de l'OPCVM. Les émetteurs des titres en portefeuille doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la société de gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la société de la gestion. Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant.

Le gérant peut également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit, réaliser temporairement des emprunts d'espèces dans le cadre de sa gestion de trésorerie.

Le gérant peut prendre des positions afin de couvrir le portefeuille contre une baisse anticipée des marchés ou à l'inverse, afin de l'exposer à une hausse attendue de ces mêmes marchés, par l'utilisation d'instruments tels que les contrats futures ou options. L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%. Il s'autorise également à couvrir le portefeuille contre le risque de change.

Profil des risques

Le Fonds est un OPCVM classé « Actions Internationales ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance
L'investisseur est averti que la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, l'OPCVM ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque actions
L'OPCVM est investi sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque lié à la détention de petites valeurs
Du fait de son orientation de gestion, le Fonds peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

Risque de change
Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par l'OPCVM. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative de l'OPCVM peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro.

Risque de contrepartie
Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPCVM d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPCVM à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

Risque de taux
En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risque de crédit
Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative de l'OPCVM peut donc baisser.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC
La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE
Depuis le 12 août 2016, modification de la politique d'investissement et de l'objectif de gestion avec l'intégration de l'approche Low Carbon liée à la transition énergétique et changement de dénomination au profit d'OFI LEADER - SELECTION CARBONE ET ISR.
Puis, le 17 janvier 2017, changement de dénomination au profit d'OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE.
Enfin, le 1er mars 2017, le SRRI a été ramené à 5 contre 6 précédemment.

CHANGEMENT(S) A VENIR
A compter du 07 juillet 2017, création de la part RC.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES
Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la Société OIS.
Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.
L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés.
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties »).
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre.
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés
- Une analyse qualitative complémentaire
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un Fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le Fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- fournit le service d'exécution d'ordres
- collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement
- reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe à l'adresse http://www.ofi-am.fr/inout/animations/espaceMIF.php toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF. Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V) , la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1. Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.
Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires et des membres du Directoire de la Société. Il n'intègre pas de représentant du personnel, la Société n'étant pas elle-même soumise à une telle obligation réglementaire ou statutaire.
Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.
La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants d'OPCVM, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.
La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des Fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque Fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).
Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété…).
Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traits aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.
Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients…

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :
Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 100k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties OPCVM, (GFIA et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global. Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

2. Eléments quantitatifs

Les éléments quantitatifs relatifs aux rémunérations sont disponibles dans le rapport annuel de la société de gestion de l'OPCVM.

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier juin 2016 / juin 2017

La période considérée marque un revirement spectaculaire de la problématique économique et financière : l'environnement est passé d'une logique « déflationniste » qui a pesé lourdement durant la première partie de l'année 2016, à celle de la « reflation » qui a commencé à se concrétiser vraiment à partir de mi 2016, à la suite du rebond du pétrole notamment. Les investisseurs ont également repris confiance en constatant que les perspectives de croissance n'étaient pas si mauvaises. Cette idée a été reprise et mise en avant par Donald TRUMP durant sa campagne, avec le succès que l'on connaît. Le rythme de la croissance mondiale est ainsi passé de moins de 3% à près de 3.5% et les perspectives se sont améliorées de façon synchronisée entre pratiquement toutes les zones : Etats-Unis, Europe et grands pays émergents. Parallèlement, les Banques Centrales ont elles aussi amorcé un virage avec un pilotage plus fin et qualitatif des courbes des taux. Plus globalement, les Banques Centrales commencent à préparer les marchés à la normalisation des politiques monétaires, c'est-à-dire la fin d'un cycle de baisse des taux et de
« Quantitative Easing » illimité. La politique monétaire de la Réserve Fédérale illustre parfaitement ce mouvement avec trois hausses des taux de 25 points de base (bp) durant l'exercice.

Dans ce contexte, le bilan boursier s'avère donc très bon sur les actions, même si le cheminement a été assez heurté à l'occasion des événements politiques. En contrepartie, et logiquement compte tenu de ce revirement, les classes d'actifs obligataires gouvernementales obtiennent dans l'ensemble des performances négatives.

L'indice mondial des obligations gouvernementales occidentales recule ainsi de près de 2.5% en devises locales, celui des obligations européennes de 2.4%. Les obligations d'entreprise ont en revanche bénéficié du contexte d'amélioration générale et progressent de près de 2.4% aux Etats-Unis et de 1% en Europe sur le segment Investment Grade, et de près de 9% sur le High Yield. Pour illustrer ces mouvements, notons par exemple que le taux de référence Bund est ainsi passé d'un extrême de -0.2% juste après le Brexit à plus de 0.45%, avant de clôturer l'exercice à près de 0.4%. Parallèlement, les « spreads périphériques » se sont écartés sur l'Italie et, fait nouveau, sur la France, de près de 30 bp avant les élections. Cette prime de risque s'est ensuite dégonflée rapidement après l'élection du Président Emmanuel MACRON, qui a éloigné le risque de scénario d'éclatement de la Zone Euro que la victoire d'un parti populiste aurait suscité.
La performance d'un placement monétaire référencée à l'Eonia est quant à elle négative de 0.35%, sans surprise compte tenu de la politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne.
Notons également la bonne performance des obligations émergentes qui progressent de 7% en dollars (sur la dette libellée en devises fortes comme en monnaies locales). Leur performance exprimée en euros est de seulement 4%, la devise US ayant reculé de près de 3% sur la période, après avoir progressé nettement jusqu'à moins de 1.05 juste après l'élection de Donald TRUMP.

Sur les actions, le bilan est très positif avec une progression de 17% de l'indice des actions internationales (en euros).
Pour une fois, les actions européennes ont surperformé leurs homologues américaines, avec une progression de près de +27% pour l'indice Eurostoxx et +20% pour l'indice DJ Stoxx 600 (en monnaies locales) contre « seulement » +19% pour l'indice S&P 500. Ce changement d'environnement, très perceptible à partir du mois de juin 2016, a aussi provoqué de fortes rotations sectorielles : les secteurs « dits value », plus sensibles aux anticipations de reprise économique et bénéficiant d'une « repentification » de la courbe des taux (comme les valeurs bancaires), ont surperformé. Par exemple, les valeurs « value » de l'indice Stoxx 600 finissent l'exercice en hausse de près de 25% contre +17.4% pour les valeurs du style « croissance ». Ce mouvement est moins net aux Etats-Unis, avec une progression encore supérieure du style « croissance » de 20.6% contre seulement +16% pour le style « value ». Cette surperformance est essentiellement le fait du secteur technologique qui s'inscrit encore une fois en nette hausse de près de 35%. Dans ce panorama globalement très positif, seules les valeurs liées à l'énergie reculent sensiblement de près de 7% en accompagnement de la baisse des cours du pétrole de près de 20% en fin de période, durant laquelle le baril est retombé jusqu'à pratiquement 40 dollars le baril. Sur les matières premières, l'indice global « Bloomberg commodities » recule de 8.5% en dollars, soit plus de 10% en euros. L'or s'inscrit également en baisse sur la période de 5.5% en dollars.
Notons enfin la progression de 21% en euros de l'indice des actions émergentes, performance quasi équivalente à celle de l'indice Bric. Les performances sont assez homogènes sur cette zone, seule la Russie se distingue négativement parmi les grands pays avec une progression de seulement 5% en euros.

Sur les devises, le dollar a donc légèrement reculé contre l'euro de près de 3%. Il faut souligner une poursuite d'ensemble des devises émergentes, et notamment du Peso Mexicain qui avait été pénalisé par la politique de fermeture de la frontière annoncée par le Président Donald TRUMP. Il progresse de 2% contre le dollar, mais après avoir regagné près de 20% depuis le mois de décembre. Parmi les devises faibles, la livre, qui a subi le Brexit, perd 7% contre l'euro. Enfin, le yuan chinois a enrayé sa baisse vis-à-vis du dollar en 2017 et finalement, il ne recule que de 23% contre la monnaie américaine.

Gestion sur la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017

Juillet

Nous avons vendu la position sur **Howden Joinery** en raison du manque de visibilité sur l'activité suite au « Brexit ». Nous avons allégé les positions sur DIA et Weir Group suite à leurs bonnes performances sur les derniers mois, ainsi que la position sur Roche Holding, suite à des résultats cliniques négatifs dans le développement du successeur du Rituxan. Nous avons en revanche initié une nouvelle ligne en **Astrazeneca** :

si la croissance n'est pas encore au rendez-vous, elle va l'être, et fortement, après la disparition de l'effet perte de protection brevetaire sur les produits phares et le lancement des nouvelles molécules innovantes dans l'immuno-oncologie.

Aout

Nous avons allégé quelques positions performantes comme **GN Store Nord, ASML** et **Ashtead**, allégé **Novo Nordisk** pour acter un cas d'investissement moins solide malgré les nouveaux produits à venir, et renforcé **Astrazeneca** et **Shire** qui nous semblent disposer davantage de potentiel.

Septembre

Nous avons vendu **Bolloré** et **CF Richemont**, deux positions au momentum dégradé, avec une visibilité limitée et des niveaux de valorisation peu attractifs en ces conditions. Dans l'industrie du luxe en particulier, la croissance moyenne historique de 8-10% observée pendant des décennies semble appartenir au passé et les groupes ont besoin de s'adapter pour saisir les opportunités qui existent tout de même. Nous avons aussi cédé la position en **SABMiller** à l'approche de l'offre d'**AB-Inbev** pour réinvestir dans ce dernier mais surtout dans un autre brasseur, **Heineken** : ce groupe propose le meilleur de profil de croissance organique car soutenue par les volumes, ce qui est rare dans cette industrie, permise par un mix géographique orienté vers des pays émergents à potentiel de consommation et une « premiumisation » de ses marchés. Cette croissance est en outre favorable à l'expansion des marges, d'autant qu'**Heineken** va récolter les efforts de ses investissements dans une logique de gestion à long terme. Nous avons enfin initié une nouvelle position sur **Reed-Elesevier**, un éditeur de contenu mais aussi un apporteur de solutions de productivité pour ses clients. La croissance organique du groupe est en train d'accélérer (vers les 5%) grâce au travail d'amélioration du mix d'activité et aux investissements réalisés, notamment dans le numérique qui apparaît aujourd'hui comme une opportunité plus qu'un risque.

Octobre

Nous avons commencé à alléger **Dufry** dont le profil ISR s'est dégradé et initié une nouvelle position sur **Convatec**. Cette société a réussi son introduction sur la bourse de Londres alors que l'appétit limité des investisseurs a conduit à annuler plusieurs opérations de ce type. **Convatec** est un concurrent direct de **Coloplast**, position conséquente dans le portefeuille depuis 2013. Si la qualité de la société n'est pas identique, l'histoire à venir peut être attractive : positionnée sur des marchés favorables (+4/5% par an, oligopolistique, rentable), **Convatec** met en œuvre une stratégie de regain de parts de marché qui devrait soutenir un profil de croissance à deux chiffres de ses bénéfices.

Novembre

Nous avons vendu le solde de la position sur **Dufry** dont le profil ISR s'est dégradé et initié une nouvelle position sur **Bunzl**. Cette société offre des services d'externalisation en fournissant à ses clients (distributeurs, restaurateurs, transformateurs alimentaires…) des emballages et autres produits consommables (sacs, gobelets, lingettes…). Le profil du groupe est donc défensif avec une exposition à des clients non cycliques, le chiffre d'affaires est réalisé pour plus de la moitié aux US et affiche une croissance organique en ligne avec celle du PIB. La fragmentation du marché permet à **Bunzl** de continuer année après année à procéder à des acquisitions relutives financées par ses abondant cash-flows qui triplent sur 10 ans le rythme de croissance organique.

Décembre

Nous avons initié une nouvelle position sur **Vestas Wind Systems**, le leader mondial dans la fabrication d'éoliennes. Les facteurs de croissance sont solides avec le développement structurel de la génération électrique à partir de ressources renouvelables, la compétitivité de cette technologie, et l'expansion des services auprès des exploitants de parcs. 2017 devrait connaître un repli d'activité, mais la valorisation le prend en compte d'autant que le marché a probablement fait preuve de prudence face aux implications de l'élection de Donald TRUMP aux Etats-Unis (env. 40% du CA du groupe). Leader en termes d'ISR, **Vestas** est également catégorisé comme « Opportunité forte » par notre matrice sur la transition énergétique.

Janvier

Nous avons cédé la position en **DIA** en raison d'un durcissement de la concurrence en Espagne et préféré, dans le cadre d'une exposition du portefeuille, à une reprise économique au Brésil, initier une position sur **Edenred** : le groupe est sensible à l'évolution de l'emploi dans ce pays, mais aussi en France et en Italie, deux zones qui pourraient sortir de leur torpeur dans les prochains trimestres. L'inflation, le rebond des devises émergentes et la hausse des taux sont autant de facteurs qui, s'ils poursuivent leur retour, signifieraient une amélioration sensible des performances financières d'**Edenred**. La croissance intrinsèque aux activités du groupe a été en effet effacée au cours des dernières années par une orientation inverse de ces éléments. Avec des multiples de valorisation historiquement bas, le potentiel est attractif. Nous avons également arbitré en partie **Prudential** au profit de **St James's Place** : si la dégradation ISR du grand assureur obligeait à réduire la position, nous avons choisi d'entrer en portefeuille le « broker » de la gestion d'actifs. Cette société affiche une croissance forte (>10%) de ses encours et de ses profits avec une belle régularité.

Février

Nous avons donc initié une position sur **Unilever** à la suite du retrait de l'offre de **KraftHeinz** (avec une prime instantanée de 19%). Le groupe anglo-néerlandais a annoncé une réflexion stratégique afin d'accélérer la création de valeur pour les actionnaires jugée relativement insuffisante au cours des dernières années. Rappelons qu'**Unilever** est probablement le groupe de biens de consommation qui met le plus le

développement durable au cœur de sa stratégie d'entreprise. Le cas d'investissement se complète donc d'une approche plus agressive sur les coûts, mais certainement plus mesurée donc toujours plus durable que chez les groupes américains, et sur l'utilisation des marges de manœuvre du bilan (distributions, arbitrages d'actifs).

Mars

Nous avons procédé à quelques arbitrages : la position en **Prudential** a dû être réduite pour des questions ISR et nous avons renforcé le poids d'**AstraZeneca** au gré de bonnes nouvelles sur la R&D au détriment de celui d'**Actelion** et de **GN Store** dont le potentiel de hausse est plus limité. Notons aussi le renforcement de **Convatec** à la faveur d'un placement de titres par son actionnaire de référence auprès du public et de Novo AS, la fondation holding de **Novo Nordisk** et **Novozymes**.

Avril

Nous avons procédé au renforcement de la position en **Pandora**, suite à la baisse et surtout à la confirmation par la société de ses guidances, et à un arbitrage avec la vente d'**Hermès** (valorisation et utilisation de ses actions par Groupe Arnault pour consolider l'emprise familiale et le périmètre de **LVMH** en y intégrant Christian Dior Couture) pour initier une nouvelle position en **Adidas**. Certes, le titre a très fortement progressé depuis 2015, mais la communication récente par le nouveau CEO K. Rorsted sur le plan 2020 a été placée sous le signe de la confiance dans des objectifs très ambitieux : **Adidas** devrait poursuivre une croissance rapide du CA à plus de 10% par an, une expansion de marge progressive qui permettra d'accélérer la croissance des profits sur la période à plus de 20% par an. Si les multiples sont élevés, ils nous paraissent justifiés par un rythme de développement inégalé et une équipe de direction éprouvée désormais qui devrait rompre avec les déceptions du passé.

Mai

Nous avons pris des bénéfices sur **GN Store** (valorisation), **Edenred** (situation au Brésil et valorisation) et vendu la position sur **Convatec** après un excellent parcours qui s'est traduit par une surperformance de 24% sur **Coloplast** (que nous avions allégé pour acheter **Convatec**). Aujourd'hui, au regard des valorisations, nous préférons nous en tenir à ce dernier dont la qualité (management, performances financières) n'est plus à démontrer. Enfin, nous avons initié une nouvelle position sur **Merck** dont le cours a corrigé récemment. Ce groupe allemand du secteur de la santé présente un profil très attractif : les deux tiers de ses profits sont réalisés dans des activités où ses positions concurrentielles sont très fortes (performance materials et life sciences) avec des belles perspectives (croissance d'environ 5% par an) et le reste dans la pharmacie où le consensus n'attend pas de miracle alors pourtant que le pipeline donne des signes positifs désormais.

Juin

Nous avons pris des bénéfices sur **Vestas Wind Systems** après un très bon parcours (+38% depuis l'initiation de la position) et allégé la ligne **Roche** pour des raisons de newsflow. En revanche, nous avons renforcé **Merck** à la faveur de bonnes nouvelles sur le pipeline, **Adidas** sur repli, et **Reckitt Benckiser** car nous pensons que l'horizon va s'éclaircir après un deuxième trimestre attendu faible et une valorisation sans prime (sectorielle) malgré des fondamentaux excellents.

Au cours de la période, la valeur liquidative de **Ofi RS European Growth Climate Change** a progressé de 13.54% et s'établissait au 30 juin 2017 à 3119.3 euros.

Parmi les meilleurs contributeurs à la performance du portefeuille, nous retrouvons des titres de sociétés en forte croissance comme **Valeo** ou **Teleperformance**, **Actelion** qui a bénéficié de l'OPA de Johnson & Johnson, **LVMH** grâce au redémarrage de la consommation de luxe après le ralentissement lié aux attentats en Europe.

Nous avons exercés nos droits de vote en conformité avec les recommandations de l'AFG.

COMMENTAIRES ISR

Information relative aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (Art 173 de la Loi 2015-992 relative à la transition énergétique et Décret n°2015-1850 du 29 décembre 2015)

- **Informations relatives à l'entité**

- Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-isr.pdf), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

- Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

- **Information relative à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement**

- Périmètre

  - Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin juin 2017

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ / ENTITÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	94.6%	94.6%	100 %
OPC et disponibilités	5.4%	5.3%	98 %
TOTAL	**100%**	**99.9%**	

- **ÉMETTEURS PRIVES**

Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

- **Nature des critères ESG pris en compte**

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR

Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques

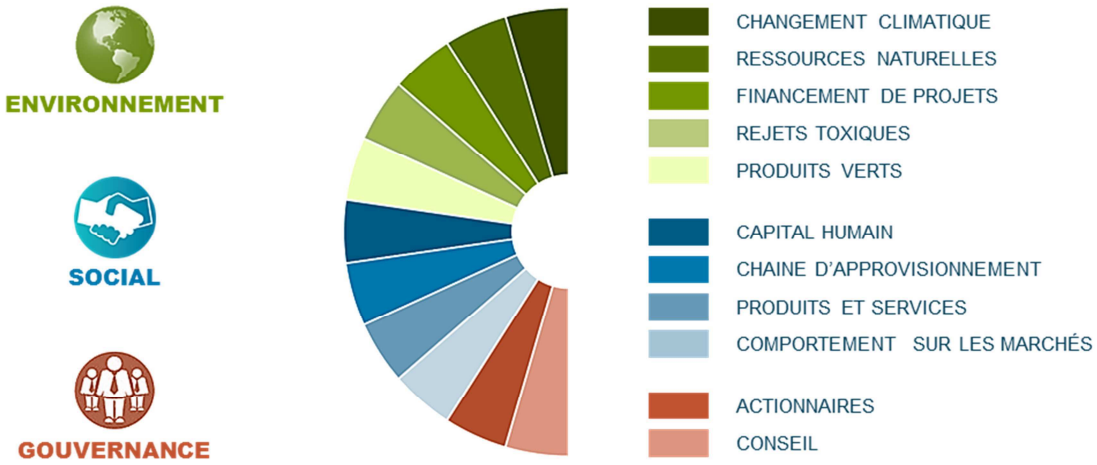

- **Raisons du choix des critères ESG retenus**

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.

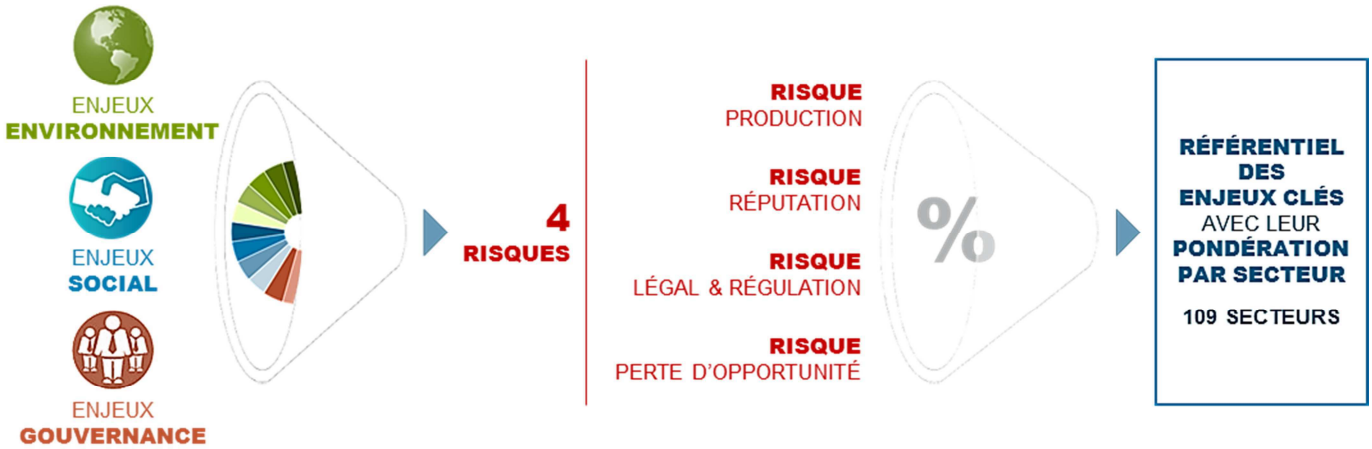

- **Critères environnementaux liés au changement climatique**

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
  - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
  - Les risques de sécheresse
  - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
  - L'impact de l'activité sur l'eau
    → Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus…
  - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
  - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont

- Les émissions carbone du processus de production
  - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
  - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices…
  - Efforts d'amélioration de l'efficience énergétique des process de production, mais également de la chaine d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
  - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières…) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage)
  - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
  - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
  - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes »
  - Énergies renouvelables,
  - Bâtiments éco-conçus,
  - Technologies améliorant l'efficience énergétique,
  - Solutions de recyclage
  - Chimie verte…

- **Informations utilisées pour l'analyse**

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE…
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats…)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct…)

- **Méthodologie et résultats de l'analyse**

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 20 % des émetteurs de l'univers.

- Les autres émetteurs sont répartis en **4 catégories égales en nombre d'émetteurs :**
  - **Incertains** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
  - **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
  - **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
  - **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

Résultats de l'analyse au 30 juin 2017

A fin juin, 100 % de l'encours était couvert par une analyse ESG.

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :

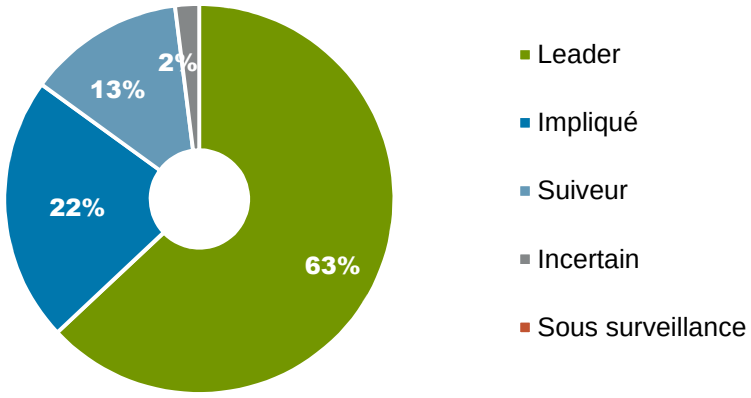

Source : OFI AM au 30/06/2017

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance »** du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

Le présent OPC étant un Fonds monétaires, l'horizon de placement n'est pas compatible avec une démarche de financement de la transition énergétique et écologique, qui est une démarche à long terme. Une appréciation de la contribution au respect au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique paraît donc peu pertinente pour ce type de gestion.

Pour autant, l'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

- **Évaluation de l'empreinte carbone : Émissions financées**

Mode de calcul : *Encours détenu x* $\frac{\textit{Total des émissions carbone de la société}}{\textit{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 30/06/2017) : 36.5 tonnes équivalent C02

Disponibilité de l'information : 100% de l'encours du portefeuille

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses…
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions…,

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Changements effectués suite à l'analyse

- **Intégration de l'analyse ESG dans la politique d'investissement**

Le présent Fonds intègre l'analyse ESG dans son processus de d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fonds, puis onglet « Documents ».

- **Stratégie d'engagement et de vote**

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non Fonds par Fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mise en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf)

Les actions d'engagement portent sur

- les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance »
- les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses)

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf)

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

En 2016, les votes ont été exercés lors de 43 Assemblées Générales, soit un taux de participation de 100%.

Sur les 939 résolutions présentées, il y a eu 33.4 % de votes défavorables.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)
Au 30/06/2017, nous ne détenions aucune position de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts).

Les contrats financiers (dérivés)

Change:	Pas de position au 30/06/2017
Taux:	Pas de position au 30/06/2017
Crédit:	Pas de position au 30/06/2017
Actions - CFD:	Pas de position au 30/06/2017
Commodities:	Pas de position au 30/06/2017

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30/06/2017, le FCP n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 30 juin 2017 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/06/2017	30/06/2016
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**130 545 890,61**	**115 656 320,24**
Actions et valeurs assimilées	**126 080 624,35**	**111 421 972,60**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	126 080 624,35	111 421 972,60
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	**4 465 266,26**	**4 234 347,64**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	4 465 266,26	4 234 347,64
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	**-**	**-**
Créances	**176 249,31**	**159 562,08**
Opérations de change à terme de devises	-	44 518,77
Autres	176 249,31	115 043,31
Comptes financiers	**96 533,47**	**110 405,59**
Liquidités	96 533,47	110 405,59
Total de l'actif	**130 818 673,39**	**115 926 287,91**

Bilan au 30 juin 2017 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/06/2017	30/06/2016
Capitaux propres		
Capital	**124 878 925,51**	**104 164 804,96**
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	**-**	**-**
Report à nouveau (a)	**-**	**-**
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	**4 711 145,44**	**10 454 418,91**
Résultat de l'exercice (a, b)	**689 070,65**	**-628 866,59**
Total des capitaux propres	**130 279 141,60**	**113 990 357,28**
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Opérations temporaires sur titres financiers	**-**	**-**
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	**539 524,01**	**1 631 225,88**
Opérations de change à terme de devises	-	44 652,94
Autres	539 524,01	1 586 572,94
Comptes financiers	**7,78**	**304 704,75**
Concours bancaires courants	7,78	304 704,75
Emprunts	-	-
Total du passif	**130 818 673,39**	**115 926 287,91**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/06/2017	30/06/2016
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/06/2017	30/06/2016
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	150,73	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 274 877,24	2 282 539,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	607,77	-
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**2 275 635,74**	**2 282 539,25**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	688,56	316,42
Autres charges financières	-	-
Total (II)	**688,56**	**316,42**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**2 274 947,18**	**2 282 222,83**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 590 720,20	3 081 040,69
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	**684 226,98**	**-798 817,86**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4 843,67	169 951,27
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	**689 070,65**	**-628 866,59**

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de Bourse ouvré, non férié.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.
Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instruments financiers

Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

Instruments du marché monétaire

- *Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois* sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- *Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois*, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou a défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
  Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Le fonds n'a pas vocation à réaliser des opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres

Dépôts
Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises
Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan
Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalant sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes
Le résultat est calculé à partir des coupons encaissés. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément de la différence d'évaluation.

Option retenue en matière de comptabilisation des frais
Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes
Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 1,30% TTC ; tout OPC inclus pour les parts I et V.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :
- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- dans certains cas, une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables
Les frais variables correspondent à une commission de surperformance pour les parts I et V. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice de l'OPC. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPC est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPC avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPC fictif réalisant une performance égale à celle de l'indicateur de référence (calculé dividendes nets réinvestis) du Fonds et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPC réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20 % TTC de la performance au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis), fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

En cas de rachats, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la société de gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Jusqu'à présent, la commission de surperformance du Fonds était égale à 20% au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis. Une telle provision ne pouvait être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice.
Désormais en cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds est positive, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

Cette nouvelle méthode de prélèvement des frais de gestion variables sera applicable sous un mois à compter du **1er août 2015** prochain.

Aussi par exception cette année, les frais variables seront calculés comme suit :

Du 1er juillet 2015 au 31 juillet 2015, la commission de surperformance sera égale à 20% au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets Réinvestis. [Une telle provision ne pourra être passée qu'à condition que la valeur liquidative du 31 juillet 2015, après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, soit supérieure à la valeur liquidative du 1er juillet 2015].
puis
Du 1er août 2015 au 30 juin 2016, la commission de surperformance du Fonds sera égale à 20% au-delà de l'indice Stoxx Europe 600 Dividendes Nets
Réinvestis. En cas de performance négative, cette même commission de surperformance sera également prélevée mais limitée à 1.5% de l'Actif Net.

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées (parts I et V) à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi ;

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées (parts I et V). La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

		30/06/2017	30/06/2016
Actif net en début d'exercice		**113 990 357,28**	**142 812 486,62**
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)		9 773 817,02	38 378 880,66
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)		-8 987 724,32	-59 945 156,52
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		6 241 088,32	15 281 339,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers		-802 355,55	-5 111 276,43
Plus-values réalisées sur contrats financiers		-	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers		-	-368 910,62
Frais de transaction		-180 784,84	-501 892,30
Différences de change		-2 125 014,46	1 457 118,20
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers		11 685 531,17	-17 213 413,88
Différence d'estimation exercice N	31 302 086,76		
Différence d'estimation exercice N - 1	19 616 555,59		
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers		-	-
Différence d'estimation exercice N	-		
Différence d'estimation exercice N - 1	-		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation		684 226,98	-798 817,86
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		-	-
Autres éléments		-	-
Actif net en fin d'exercice		**130 279 141,60**	**113 990 357,28**

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	**-**	**-**
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	-	-
Titres de créances	**-**	**-**
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	**-**
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	-	-
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	96 533,47	0,07
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	7,78	0,00

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	96 533,47	0,07	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7,78	0,00	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

	GBP	%	DKK	%	CHF	%	SEK	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	24 012 607,08	18,43	13 373 225,47	10,27	6 064 005,49	4,65	2 924 656,96	2,24
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	87 809,35	0,07	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	0,06	0,00	0,62	0,00	-	-

Répartition par devise (suite)

	GBP	%	DKK	%	CHF	%	SEK	%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	53 287,40	0,04	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	7,73	0,00	-	-	-	-	0,05	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/06/2017
Créances	
Coupons à recevoir	87 809,35
Achat devises à règlement différé	53 184,43
Souscriptions à recevoir	35 255,53
Total créances	**176 249,31**
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-142 316,07
Provision pour frais de gestion variables à payer	-14,86
Provision commission de mouvement	-1 748,64
Achat à règlement différé	-336 106,67
Vente devises à règlement différé	-53 287,40
Autre	-6 050,37(1)
Total dettes	**-539 524,01**
Total	**-363 274,70**

(1) Provision pour les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement de créances (commissions Aberdeen)

Souscriptions rachats

Catégorie de parts I	
Parts émises	2 868,0421
Parts rachetées	2 518,4592
Catégorie de parts V	
Parts émises	17 968,1140
Parts rachetées	20 648,0910

Commissions

Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts V	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30(2)
Commission de performance (frais variables)	10,72
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts V	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,30(3)
Commission de performance (frais variables)	4,14
Rétrocession de frais de gestion	-

(2) A ces frais s'ajoutent les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement de créances (commissions Aberdeen) pour un montant de 5 745,46 Eur, répresentant 0.005% de l'actif net moyen de l'exercice.

(3) A ces frais s'ajoutent les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement de créances (commissions Aberdeen) pour un montant de 304,91 Eur, répresentant 0.005% de l'actif net moyen de l'exercice.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	1 019,2973	4 380,73	4 465 266,26

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		**-**	**-**	**-**	**-**

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		**-**	**-**

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/06/2017	30/06/2016
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	702 686,16	-598 511,98
Total	**702 686,16**	**-598 511,98**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	702 686,16	-598 511,98
Total	**702 686,16**	**-598 511,98**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	30/06/2017	30/06/2016
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts V		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-13 615,51	-30 354,61
Total	**-13 615,51**	**-30 354,61**
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-13 615,51	-30 354,61
Total	**-13 615,51**	**-30 354,61**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/06/2017	30/06/2016
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 333 219,01	9 974 619,89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**5 333 219,01**	**9 974 619,89**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	5 333 219,01	-
Capitalisation	-	9 974 619,89
Total	**5 333 219,01**	**9 974 619,89**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	39 936,8749	39 587,2920
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts V		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-622 073,57	479 799,02

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	30/06/2017	30/06/2016
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-622 073,57**	**479 799,02**
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-622 073,57	479 799,02
Total	**-622 073,57**	**479 799,02**
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	64 921,0850	67 601,0620
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	30/06/2017	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2014	30/04/2014
Actif net					
en EUR	130 279 141,60	113 990 357,28	142 812 486,62	119 067 478,59	132 215 676,15
Nombre de titres					
Catégorie de parts I	39 936,8749	39 587,2920	46 895,3746	47 317,4372	53 260,4348
Catégorie de parts V	64 921,0850	67 601,0620	54 574,9940	46 700,0460	45 487,4640
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	3 119,34	2 747,36	2 948,68	2 448,28	2 424,11
Catégorie de parts V en EUR	87,83	77,36	83,05	68,97	68,29
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts V en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts V en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts V en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts I en EUR	17,59	236,84	98,55	67,77	224,44
Catégorie de parts V en EUR	-9,79	6,64	2,76	1,90	6,31

(4) La capitalisation unitaire à partir de 30/04/2014 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2017

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			**-**	**-**
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			**126 080 624,35**	**96,78**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			126 080 624,35	96,78
ADIDAS NOM	EUR	14 000,00	2 348 500,00	1,80
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	83 000,00	4 345 050,00	3,34
AMER SPORTS	EUR	75 000,00	1 642 500,00	1,26
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	21 000,00	2 030 910,00	1,56
ASHTEAD GROUP	GBP	187 000,00	3 384 123,91	2,60
ASML HOLDING N.V.	EUR	42 000,00	4 792 200,00	3,68
ASSA ABLOY AB*	SEK	152 000,00	2 924 656,96	2,24
ASTRAZENECA PLC	GBP	40 000,00	2 339 274,53	1,80
BABCOCK INTERNATIONAL GROUP PLC	GBP	140 000,00	1 403 906,38	1,08
BUNZL	GBP	50 000,00	1 302 887,08	1,00
CAP GEMINI SE	EUR	38 000,00	3 438 240,00	2,64
COLOPLAST B	DKK	39 000,00	2 853 511,41	2,19
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	65 659,00	2 905 133,14	2,23
DANONE	EUR	31 947,00	2 102 432,07	1,61
DASSAULT SYSTEMES	EUR	63 841,00	5 010 880,09	3,85
EDENRED	EUR	87 566,00	1 999 131,78	1,53
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	45 000,00	5 013 000,00	3,85
GEMALTO	EUR	29 000,00	1 523 950,00	1,17
GN GREAT NORDIC	DKK	105 000,00	2 684 649,06	2,06
GRIFOLS SA	EUR	120 000,00	2 926 200,00	2,25
HEINEKEN NV	EUR	37 000,00	3 149 810,00	2,42
IDORSIA REGISTERED SHS	CHF	14 500,00	240 283,82	0,18
INDITEX	EUR	197 000,00	6 621 170,00	5,08
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	14 000,00	3 056 200,00	2,35
MERCK KGAA	EUR	29 000,00	3 066 750,00	2,35
NOVO NORDISK	DKK	57 000,00	2 137 389,80	1,64
PANDORA AB	DKK	45 000,00	3 676 841,45	2,82
PERNOD RICARD	EUR	26 000,00	3 048 500,00	2,34
PRUDENTIAL PLC	GBP	125 110,00	2 509 181,82	1,93
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	29 000,00	2 570 878,65	1,97
RELX NV	EUR	152 098,00	2 737 764,00	2,10
REMY COINTREAU	EUR	31 685,00	3 239 791,25	2,49
ROCHE HOLDING AG - BON DE JOUISSANCE DIVIDENDE	CHF	11 500,00	2 571 114,67	1,97
SGS SA-NOM	CHF	1 530,00	3 252 607,00	2,50
SHIRE	GBP	50 000,00	2 413 302,20	1,85
SOC DE CONSTRUCOES AMADEU GAUDENCIO SA	EUR	30 000,00	0,00	0,00
SODEXO	EUR	34 000,00	3 848 800,00	2,95
ST JAMES'S PLACE	GBP	101 728,00	1 369 426,52	1,05
SYMRISE	EUR	53 000,00	3 287 060,00	2,52

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TELEPERFORMANCE SE	EUR	44 000,00	4 934 600,00	3,79
UNILEVER CVA	EUR	40 238,00	1 944 300,16	1,49
VALEO SA	EUR	61 000,00	3 598 390,00	2,76
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	DKK	25 000,00	2 020 833,75	1,55
WEIR GROUP	GBP	81 195,00	1 600 689,54	1,23
WHITBREAD	GBP	49 000,00	2 213 803,31	1,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			**-**	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			**-**	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			**4 465 266,26**	**3,43**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			4 465 266,26	3,43
OFI RS LIQUIDITES	EUR	1 019,2973	4 465 266,26	3,43
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			**-**	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			**-**	**-**
Contrats financiers			**-**	**-**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			**-**	**-**
Créances			**176 249,31**	**0,14**
Dettes			**-539 524,01**	**-0,41**
Comptes financiers			**96 525,69**	**0,07**

Inventaire du portefeuille au 30 juin 2017 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ACTIF NET			**130 279 141,60**	**100,00**

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les comptes annuels

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE
Exercice clos le 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la société de gestion du Fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2017 sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds Commun de Placement **OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPC à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Le premier paragraphe de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes sociaux pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de l'opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 24 août 2017

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Hervé Grondin